

Pouvoir aller en fac de droit après un bac pro ?

Par **MYRIAM**, le **28/05/2023** à **19:06**

Bonjour à tous, Je suis actuellement en année de seconde baccalauréat professionnel "Gestion-Administration" et depuis petite j'aime tout ce qui est dans le droit. J'ai mon conseil de classe qui es dans même pas 1 mois et mes prof déciderons de me garder ou non dans cette formation. , j'ai déjà rendu ma fiche de vœux, j'ai noter que je voudrai continuer en première. Depuis la 3ème je voulant aller en générale, pour par la suite entré en fac de droit, mais pour mes profs c'était trop juste, ils mon dit que je n'aurait aucune capaciter d'aller en générale.. que si j'y allais j'allais me perdre. Durant cette année de 3ème j'ai eu entre 10 et 12 de moyenne générale, je n'ai pas compris pourquoi on ne m'a pas accordé une seconde générale. Je suis aller dans cette filière par dépit car j'ai baiser les bras en me disant qu'ils avaient surement raison et que je n'y arrivait peut être pas. mais cette idée de faire du droit ne me sort pas de la tête je suis motiver pour faire des étude que j'aime. Pour ma part actuellement je ne voit qu'autre solution que de redoublée ma seconde et essayer de rentré en générale pour par la suite faire des spatialités en rapport avec le droit, ou finir mes 3année de bac pro AGORA et essayer de rentrer en fac de droit mais j'aurais surement plus de difficulté.

Merci beaucoup d'avoir lu mon sujet, j'attends vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/05/2023** à **07:54**

Bonjour

Tout d'abord, j'ai également du mal à comprendre pourquoi on vous a refusé le passage en 2nd général alors que vous aviez une moyenne correcte.

Je ne pense pas que redoubler votre seconde soit une solution. En effet, si vous redoublez cela enlèvera toutes vos chances de passer en filière générale car ils penseront que vous n'avez pas le niveau.

Au contraire, je pense qu'il faut tout donner et avoir les meilleurs résultats possibles. Dans le même temps, il faudra rencontrer le conseiller / la conseillère d'orientation de votre lycée pour lui faire part de votre projet d'étude. N'hésitez pas à dire que vous ne vous sentez pas

épanouie dans la filière professionnelle.

Enfin, je précise que dans le pire des cas, vous pouvez effectivement intégrer une fac de droit avec un bac pro.

Par **Youssef**, le **29/05/2023** à **21:28**

Bonsoir,

La vérité je vous salue pour votre envie de penser à faire des études en DROIT. Effectivement, les études juridiques peuvent vous ouvrir bcp d'horizons académiques et professionnels. Vous pouvez bien sûr faire des études de DROIT avec un bac pro.

Bien à vous

Dr Youssef EL HAMDOUNI

Professeur de droit

visitez mon blog : <https://mesfichesdedroit2.wordpress.com/>